

Un tiers des jeunes n'est pas parti en vacances en 1999

En 1999, un tiers des Français ayant de 0 à 29 ans n'est pas parti en vacances. Les plus touchés sont les jeunes qui habitent dans des communes rurales ou dans le Nord-Est de la France, les 17-24 ans, les enfants de familles nombreuses et ceux dont les parents sont agriculteurs, ouvriers ou retraités.

La catégorie sociale est le critère le plus discriminant sur le sujet des vacances, plus les jeunes appartiennent à des catégories sociales aisées, plus ils partent en vacances durant leurs congés. Parmi les motifs évoqués pour expliquer le non-départ en vacances, les raisons financières concernent un jeune sur quatre.

Un quart seulement de ceux qui ne sont pas partis en vacances ont eu l'occasion d'effectuer un court séjour sur l'été.

Concernant les deux tiers qui sont partis, 35 % ont profité au mieux de deux semaines de vacances sur l'année.

Un tiers des enfants et des jeunes n'est pas parti en vacances en 1999

En 1999, selon l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages, réalisée par l'INSEE, 39% de l'ensemble des Français n'avaient effectué aucun séjour de vacances durant une année (entre le 1^{er} octobre 1998 et le 30 septembre 1999). Les Français ayant de 0 à 29 ans sont 32,7 % dans ce cas. (Tableau 3)

Les plus jeunes semblent donc relativement favorisés comparativement à la moyenne de la population puisqu'ils ne sont « que » trois sur dix à ne pas être partis en vacances contre quatre sur dix pour l'ensemble des Français.

Cependant, il faut souligner qu'en 1999 encore un tiers d'enfants et de jeunes n'a pas accès à ce « droit aux vacances » largement souhaité par les politiques publiques.

Tableau 1 : Taux de départ en vacances selon l'âge

En %	qui partent	qui ne partent pas
0 à 3 ans	58,9%	41,1%
4 à 7 ans	71,6%	28,4%
8 à 16 ans	75,2%	24,8%
17 à 24 ans	60,5%	39,5%
25 à 29 ans	67,4%	32,6%
Ensemble (0 – 29 ans)	67,3%	32,7%

Il est intéressant de comparer les caractéristiques socio-démographiques des jeunes qui partent en vacances (partants) avec celles des jeunes qui ne partent pas (non-partants) pour mettre en relief leurs différences.

Les 0-3 ans et les 17-24 ans sont ceux qui partent le moins en vacances parmi les 0-29 ans

L'observation des taux de départ selon l'âge des jeunes fait apparaître des situations très fluctuantes au cours des premières années avec des âges charnières marqués. Les plus petits (0-3 ans) sont peu nombreux à partir en vacances. A partir de quatre ans le taux de départ augmente constamment jusqu'à l'âge de 14 ans et reste élevé jusqu'à 16 ans.

C'est entre 8 et 16 ans que les taux de départ sont les plus importants. A 17-18 ans, on observe une rupture qui perdure jusqu'à 24 ans. Les 25-29 ans ont un taux de départ proche de la moyenne des jeunes.

Pour les 17-24 ans le taux de départ est au même niveau que pour l'ensemble de la population française (61%). Les 25-29 ans ont un taux de départ fortement lié à leur situation familiale.

Les 25-29 ans qui sont célibataires ou en couple sans enfant ont un taux de départ aussi élevé que les 8-16 ans, ceux qui ont des enfants ont un taux de départ plus faible. (Tableaux 1 et 4)

Les jeunes femmes de 17-24 ans moins « touchées » que leurs homologues masculins

Le taux de départ est très légèrement à l'avantage des femmes avec 68,0% contre 66,7% pour les hommes.

Il n'apparaît aucune différence notable entre les sexes pour les moins de 16 ans ni pour les 25-29 ans, à situation familiale et professionnelle identique.

En revanche, pour les 17-24 ans le taux moyen de 60,5% cache une forte disparité entre les hommes (56%) et les femmes (65%).

Cet écart de 9 points peut s'expliquer par deux situations qui engendrent un nombre de jours de congés très faible, voire inexistant, et conséquemment moins d'opportunité de vacances pour les hommes dans cette tranche d'âge.

Il s'agit d'une part des obligations militaires et d'autre part des premières années d'activité professionnelle. Parmi les 15-29 ans, les hommes sont plus souvent en activité professionnelle (46%) que les femmes (37%), qui sont au contraire plus nombreuses parmi les inactifs (étudiantes et femmes au foyer).

Les jeunes des grandes villes sont favorisés pour le départ en vacances

La taille de la commune où résident les jeunes est très discriminante quant au départ en vacances. On observe 17 points d'écart entre les jeunes des communes rurales (moins de 2000 habitants) et ceux de l'agglomération parisienne. (Tableau 2)

Tableau 2 : Taux de départ en vacances selon la taille de la commune de résidence

En nombre d'habitants	En %	0 –29 ans qui partent	0 –29 ans qui ne partent pas
Moins de 2 000 h.		61,7%	38,3%
Entre 2 000 et 20 000 h.		62,9%	37,1%
Entre 20 000 et 100 000 h.		60,2%	39,8%
Plus de 100 000 h.		70,1%	29,9%
Agglomération parisienne		79,3%	20,7%
Ensemble (0 – 29 ans)		67,3%	32,7%

Tableau 3 : Taux de départ en vacances selon la PCS du chef du ménage

En nombre de personnes	En %	0 –29 ans qui partent	Ensemble Population qui part	0 –29 ans qui ne partent pas	Ensemble Population qui ne part pas
Agriculteurs exploitants		52,1%	45,4%	47,9%	54,6%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales		71,0%	66,6%	29,0%	33,4%
Cadres et professions intellectuelles supérieures		91,2%	88,2%	8,8%	11,8%
Professions intermédiaires		80,4%	78,7%	19,6%	21,3%
Employés		71,0%	64,7%	29,0%	35,3%
Ouvriers (y.c. ouvriers agricoles)		53,3%	50,4%	46,7%	49,6%
Retraités		50,4%	49,2%	49,6%	50,8%
Autres inactifs *		72,8%	63,6%	27,2%	36,4%
Ensemble		67,3%	61,5%	32,7%	38,5%

* pour les 0-29 ans, il s'agit de ménages constitués d'étudiants

La moitié des enfants de retraités, d'agriculteurs et d'ouvriers ne sont pas partis en vacances

80% des 0-29 ans habitent chez leur(s) parent(s), c'est la Profession-Catégorie Sociale (PCS) de leurs parents qui est prise en compte. Pour les autres 20%, on présente la PCS de leur propre ménage.

On distingue trois groupes parmi les huit catégories sociales.

Les enfants d'agriculteurs, retraités et ouvriers constituent le premier groupe pour lesquels cinq sur dix ne partent pas en vacances. Le deuxième groupe comprend les enfants d'employés, d'artisans, de chefs d'entreprises ou de professions intermédiaires ainsi que les étudiants (inactifs) qui sont trois sur dix à ne pas partir en vacances. Le dernier groupe est celui des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures où moins d'un sur dix ne part pas en vacances.

Cet écart très important entre les moins partants (50,4% pour les enfants de retraités) et les plus partants (91,2% pour les enfants de cadres) fait de la catégorie sociale une variable très influente et discriminante sur les taux de départ en vacances.

Il faut noter que la catégorie sociale et la taille de la commune de résidence sont deux caractéristiques imbriquées, particulièrement pour les agriculteurs dont une très large majorité résident dans des communes rurales. Ceci a pour conséquence de cumuler l'effet observé sur les communes rurales.

Ainsi, en excluant les ménages d'agriculteurs, le taux de départ des ménages des communes rurales passe à 62,4%. Ce taux reste toutefois très proche de la moyenne qui est de 61,7% dans ces communes.

Dans chaque catégorie sociale, ce sont les plus jeunes qui ont systématiquement les taux de départ supérieurs.

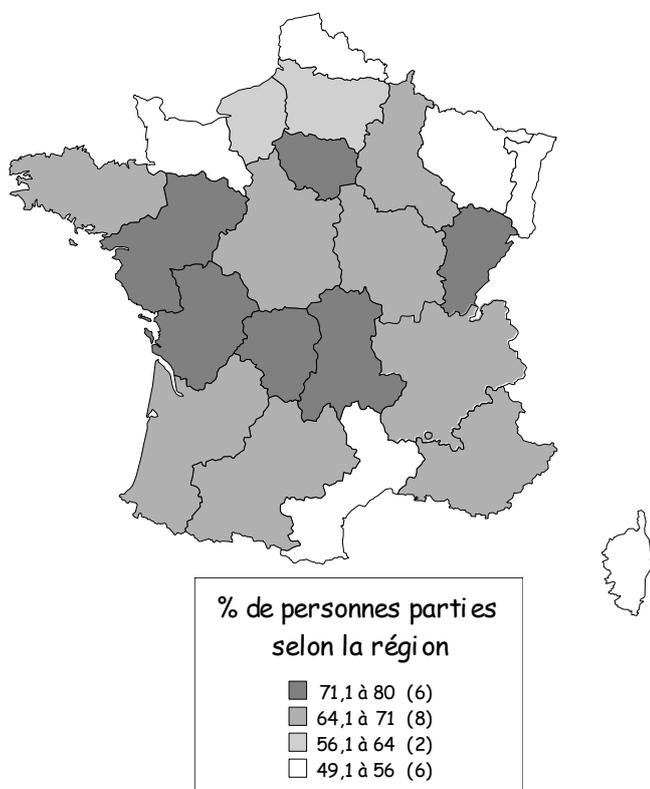
Cette différence, à leur avantage, est en moyenne de 7 points. Elle est relativement plus forte pour les catégories sociales qui partent le moins. En pourcentage, les enfants d'agriculteurs (et les agriculteurs de moins de 30 ans) sont 15% de plus que la moyenne des agriculteurs à partir en vacances, respectivement 14% pour les enfants d'inactifs et 10% pour les enfants d'ouvriers. (Tableau 3)

Les jeunes du Nord-Est de la France, du Languedoc-Roussillon et de la Corse partent moins

En ce qui concerne les jeunes des régions du Nord, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Basse-Normandie et de la Corse qui sont des régions économiquement en difficulté on peut penser que la pauvreté des ménages explique ces faibles taux de départ.

Pour le Languedoc-Roussillon et à nouveau la Corse, qui a un taux de départ de seulement 27%, on peut avancer avec prudence une hypothèse d'une toute autre nature : les jeunes qui vivent dans ces régions touristiques auraient « moins besoin » de se déplacer pour trouver la mer et le soleil ! (Graphique 1)

Graphique 1 : Taux de départ en vacances des 0-29 ans selon leur région d'habitation



Les enfants de familles nombreuses partent moins en vacances que les autres enfants

Le type de ménage auquel le jeune appartient a une réelle influence sur ses chances de partir en vacances, selon la taille de sa fratrie, sa situation est variable.

De huit à seize ans, s'il est seul ou avec un autre enfant, il a 80% de chances d'effectuer au moins un séjour, avec deux autres enfants ou plus dans le même ménage, il n'a plus que 67% de chance de partir en vacances.

Il faut analyser plus en profondeur l'impact du nombre d'enfants, cette donnée n'étant pas sans lien avec la catégorie sociale (et les revenus qui en découlent !) dans les ménages français.

Tableau 4 : Taux de départ en vacances selon le type de ménage et l'âge des enfants ou des parents

En nombre de personnes	En %	8 - 16 ans qui partent	25 - 29 ans qui partent
Personne seule			76,8%
Couple sans enfant			82,3%
Couple avec un ou deux enfants	80,1%		57,2%
Couple avec trois enfants et +	67,4%		39,3%
Ensemble (8-16 ou 25-29)		75,2%	67,4%

En raisonnant, à catégorie sociale équivalente, l'effet du nombre d'enfants est encore sensible, cependant les enfants des employés et des ouvriers sont relativement plus « pénalisés », ils passent respectivement de 86% et 69% de taux de départ dans une famille à un ou deux enfants à 70% et 60% pour une famille de trois enfants ou plus.

Le fait de vivre au sein d'une famille « classique » (bi-parentale) ou dans une famille monoparentale n'a aucune influence sur les départs en vacances des 8-16 ans. La situation maritale des parents ne modifie pas le taux de départ en vacances. (Tableau 4)

Les jeunes parents de 25-29 ans partent assez peu en vacances

En parallèle on fait le même constat pour les jeunes parents qui ont entre 25 et 29 ans.

Les jeunes de 25-29 ans qui vivent en couple sans enfant font partie de ceux qui ont des taux de départ élevés (82%) ; à l'opposé, dès qu'ils ont un ou deux enfant(s), leur taux de départ baisse considérablement passant à 57% puis diminuant encore à partir de trois enfants pour tomber à 39% en moyenne. (Tableau 4)

L'absence de vacances s'explique d'abord par des raisons financières

Il n'est pas surprenant de constater que les raisons financières soient évoquées par 37% des français qui n'ont pas effectué de séjour et par 39,3% des jeunes (ou de leurs parents pour les 80% qui habitent dans le ménage de leurs parents).

Si l'on considère qu'une partie des personnes interrogées s'est reportée sur la réponse « autres raisons » pour ne pas citer la raison réelle de leur non-départ, on peut supposer que les raisons financières concernent en réalité encore plus de personnes.

Les raisons familiales sont également présentes pour 18% des Français et un quart des jeunes.

Les jeunes semblent moins nombreux que l'ensemble des Français, 12% contre 19% à faire le choix délibéré de rester à leur domicile.

Il faut noter tout de même que 12% des non-partants, soit 4% des jeunes français de 0-29 ans disent avoir choisi de ne pas partir en vacances pendant leurs congés de l'année 1999. (Tableau 5)

① Enquête «Congés d'été des 4-18 ans»

Le Secrétariat d'Etat au Tourisme, le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la CNAF financeront en commun une étude sur les congés d'été des 4-18 ans en 2001.

La préparation de cette enquête consiste en des tests, financés par le ministère de la Jeunesse et des Sports uniquement. Le CREDOC a été retenu pour la réalisation de ces tests. Ils se déroulent actuellement auprès de 100 ménages enquêtés pour permettre de vérifier la pertinence des questions et les moyens à mettre en œuvre pour interroger au mieux les jeunes.

Les résultats de l'enquête pilote, disponibles début 2001, permettront d'avoir déjà un aperçu sur les jeunes qui partent en vacances et ceux qui ne partent pas, leurs activités durant les séjours de vacances et lors des congés à domicile.

② Conférences régionales 2000

A la demande du bureau de la modernisation et de l'action territoriale, la mission STAT a exploité une enquête qui avait été envoyée aux DD et DRD afin de recueillir leur opinion sur le déroulement des conférences régionales 2000.

Une analyse détaillée des nombreuses réponses est actuellement en cours. Elle permettra de mieux définir les termes de dialogue entre l'administration centrale et les services déconcentrés.

Une synthèse de présentation des résultats de l'enquête sera rédigée par Jean-Paul Boisson (STAT) et Thierry Péridy (DPA7).

③ Enquête sur les pratiques sportives en France

La réalisation de l'enquête terrain auprès d'un échantillon de 6 500 personnes en France s'est achevée début septembre.

L'exploitation des fichiers, menée conjointement par la mission STAT et le département de sociologie du sport de l'INSEP permettra de publier en novembre les premiers résultats sur un numéro de STAT-Info d'une dizaine de pages et répondant aux questions suivantes :

- Qui pratique des activités physiques et sportives, comment, pourquoi ?
- Quel est l'engagement sportif de nos compatriotes ?
- Quel est leur passé sportif ?

④ Recensement de la population en 1999

L'INSEE vient de faire paraître les données définitives sur les évolutions démographiques 1982-1990-1999.

Les résultats concernent les communes, les cantons, arrondissements, unités urbaines et zones d'emploi. Ces résultats sont disponibles sur papier (fascicules départementaux) ainsi que sur cédérom (exploitation sur tableur).

La mission STAT se propose de regrouper les différentes demandes des bureaux et des services déconcentrés afin d'adresser à l'INSEE une demande globale et cohérente correspondant aux besoins.

A paraître :

Novembre 2000 :

STAT-Info sur les diplômes Jeunesse et Sports

Décembre 2000 :

Statistiques régionales sur le sport et son environnement

Ce recueil a été élaboré dans le cadre d'une contribution au schéma national de services collectifs du sport. Il rassemble par région, des données sur la démographie, l'économie, le sport, les équipements sportifs.

Les données proviennent de notre ministère, des autres services statistiques ministériels, de l'INSEE, de l'inventaire communal. Concernant cette dernière source, les concepts méthodes et limites sont particulièrement précisés.

Des cartes thématiques multicritères illustrent les principaux thèmes. Ce document, le premier du genre, permet d'une part la comparaison des régions entre elles et d'autre part une actualisation régulière.

Statistiques sur les CVL 1994-1999

Ce recueil rassemblera, sous formes de tableaux, les chiffres des Centres de Vacances et de Loisirs. Une première partie sera consacrée à l'évolution des données sur les six années consécutives, la deuxième partie détaillera les chiffres de 1999.

STAT-Info est le bulletin interne de liaison de la mission STAT. Il informe régulièrement l'administration centrale, les établissements et les services déconcentrés du ministère de la Jeunesse et des Sports des travaux de la mission STAT. Quelles sont les dernières informations statistiques disponibles ? Quel est l'état d'avancement des travaux en cours ? Quels sont les nouveaux programmes qui vont être lancés ?

Rédaction : Direction du Personnel et de l'Administration - Mission STAT - **Coordination :** Guy Truchot, poste 95 57

Maquette : Myriam Claval - **STAT-Info** est consultable sur le site Intranet du ministère

Tableau 5 : Répartition des raisons évoquées par les non partants sur leur non-départ

En nombre de personnes	En % 0 –29 ans qui ne partent pas	Ensemble Population qui ne part pas
Financières	39,3%	37,0%
Familiales	25,3%	17,9%
Autres raisons	12,6%	7,6%
Choix délibéré	12,0%	18,8%
Professionnelles	9,8%	8,2%
Santé	1,0%	10,5%
Ne Sait Pas	0,1%	0,1%
TOTAL	100,0%	100,0%

Un quart des jeunes qui ne sont pas partis en vacances ont effectué au moins un court séjour pour la saison d'été

Les jeunes qui ne partent pas en vacances ont pu effectuer un ou plusieurs courts séjours durant l'été. Les chiffres montrent pourtant qu'ils ne se « rattrapent » pas particulièrement sur les courts séjours. Ils sont seulement un peu plus du quart à avoir effectué au moins un court séjour durant la saison d'été alors que ceux qui partent déjà en vacances sont 43% dans ce cas. (Tableau 6)

Tableau 6 : Taux de départ en court séjour selon l'âge et le fait d'être ou non parti en vacances

En nombre de personnes	En % 0 –29 ans	Ensemble Population
Qui partent en vacances	43,0%	41,1%
Qui ne partent pas en vacances	27,9%	22,4%
Moyenne	38,0%	34,0%

Définitions

Agglomération parisienne : Sous cette appellation sont regroupés l'unité urbaine de Paris et un espace géographique qui s'étend aujourd'hui jusqu'à Mantes-la-Jolie, Roissy, Evry. Par parisiens on entend les habitants de cette agglomération et non de la seule ville de Paris.

Congés : Sont considérés comme « congés » les jours non travaillés alors qu'ils le sont habituellement (sont exclus des congés les dimanches, jours de récupération, jours fériés). Pour les jeunes qui sont scolarisés, les congés sont ceux du calendrier scolaire. Pour 1998-1999, ce calendrier indiquait environ 16 semaines de congés.

Court séjour : Un court séjour est une période de une à trois nuits passées hors du domicile. Le court séjour n'appartient pas au champ des vacances.

Français : On appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même de nationalité étrangère, qui vivent en France.

Long séjour et Circuit : Un long séjour et un circuit concernent une période d'au moins quatre nuits passées hors du domicile. Au même endroit pour les quatre nuits dans le long séjour, pas plus de trois nuits consécutives au même endroit dans le circuit. Le circuit et le long séjour appartiennent au champ des vacances.

Saison d'été : La saison d'été couvre la période du 1^{er} mai au 30 septembre inclus.

Vacances : On appelle vacances les voyages d'agrément d'au moins quatre nuits hors du domicile habituel. Sont exclus de ce champ les voyages pour raisons professionnelles, d'études ou de santé. Ces voyages peuvent être constitués de **long(s) séjour(s)** ou de **circuit(s)**.

Méthodologie

Les vacances des Français sont étudiées régulièrement depuis les années soixante par l'INSEE. Les informations présentées ici sur les départs en vacances proviennent de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (EPCV) des ménages, réalisée en octobre 1999. Le champ des vacances pour l'année 1999 couvre les voyages réalisés du premier octobre 1998 au 30 septembre 1999.

En octobre 1999, l'EPCV, volet vacances, a été réalisée auprès de 5 689 ménages, qui comprenaient 13 970 individus pour lesquels la totalité des voyages a été analysée. Parmi ces 13 970 individus, 5 449 avaient de 0 à 29 ans en octobre 1999.

Si les chiffres présentés ici sont issus des fichiers EPCV appartenant à l'INSEE, les rédacteurs du ministère de la Jeunesse et des Sports prennent la responsabilité de l'exploitation qui en est faite et des commentaires qui les accompagnent.

Une limite du taux de départ en vacances

Bien que très utile, le taux de départ n'explique qu'une partie du phénomène des vacances. En effet la diversité des situations au sein des partants est parfois plus grande qu'entre les non partants et les partants.

Pour caricaturer, l'écart est-il si important entre un jeune qui n'est pas parti et un jeune qui n'a effectué qu'un seul séjour de vacances d'une semaine chez ses grands-parents « à côté de chez lui » alors que certains jeunes effectuent jusqu'à six ou sept séjours dans l'année et ne restent jamais plus d'une semaine de congés à leur domicile ?

En observant plus en détail la durée cumulée des séjours des partants on relativise ce taux de départ. Parmi les 67,3% de partants, ceux qui ont cumulé sur l'année « de 4 à 7 nuits de vacances » représentent 15% (et 10,4% des 0-29 ans), ceux qui ont effectué « de 4 à 14 nuits » représentent 35% (et 23,6% des 0-29 ans).

Plus du tiers des jeunes vacanciers sont en deçà des 14 nuits de vacances sur l'année.

Autrement dit, 56,3% des jeunes français profitent au mieux de deux semaines de vacances sur une année.

A l'opposé signalons que 14% des jeunes ont plus de 5 semaines de vacances. (Tableau 7)

Tableau 7 : Répartition et cumul des 0-29 ans selon le nombre de nuits de vacances

En nombre de personnes	En %	0 -29 ans	0-29 ans cumul
Aucune nuit		32,7%	32,7%
De 4 à 7 nuits		10,4%	43,1%
De 8 à 14 nuits		13,2%	56,3%
De 15 à 21 nuits		12,7%	69,0%
De 22 à 28 nuits		9,0%	78,0%
De 29 à 35 nuits		8,2%	86,2%
Plus de 35 nuits		13,9%	100,0%

Un potentiel de vacances sous-exploité

S'il est difficile de connaître, en moyenne, le nombre de jours de congés des étudiants et des personnes en activité professionnelle, il est en revanche plus aisé de faire ce calcul pour les enfants et les jeunes scolarisés jusqu'au lycée.

On s'intéressera ici plus particulièrement aux enfants et jeunes qui ont de 4 à 16 ans dont une très forte proportion est scolarisée. On peut indiquer que leur « potentiel » de vacances est équivalent à leurs congés scolaires. Selon le calendrier scolaire de l'éducation nationale, ils bénéficient de 16 semaines pleines de congés, ce qui représente une centaine de nuits environ.

Tableau 8 : Répartition et cumul des 4-16 ans selon le nombre de nuits de vacances

En nombre de personnes	En %	4-16 ans	4-16 ans cumul
Aucune nuit		25,8%	25,8%
De 4 à 7 nuits		9,6%	35,4%
De 8 à 14 nuits		13,1%	48,5%
De 15 à 21 nuits		13,6%	62,1%
De 22 à 28 nuits		10,1%	72,2%
De 29 à 35 nuits		9,1%	81,3%
Plus de 35 nuits		18,7%	100,0%

La durée totale des vacances est plus élevée pour les 4-16 ans que pour l'ensemble des 0-29 ans.

Plus de la moitié des 4-16 ans connaît un total de vacances d'au moins 15 nuits, contre seulement 44% des 0-29 ans. (Tableau 8)

Un quart n'a aucune nuit de vacances et reste toute la durée des congés au domicile habituel.

Cependant, pour les scolaires qui sont partis, rapporté à leur potentiel, ils profitent peu de leurs congés.

En effet, 72,2% des 4-16 ans passent les trois-quarts de leurs congés ou plus à domicile (25 nuits de vacances au mieux sur 100 nuits de congés). Ceci représente un potentiel pour les centres de vacances qui n'est pas négligeable.

► Géraldine Gorgeret (STAT), Chantal de Linares (DJEP)

Pour en savoir plus

INSEE-Première n° 734 - Août 2000, *Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances*, Céline Rouquette, Division Conditions de vie des ménages

